

DÉFRICHÉ À REPRENDRE

sur la Commune d'Aramits

Parcelle B855 (partie) pour une superficie de 0,71 ha

Quartier Gouloume 2, derrière le Centre Escary



IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 44' 26" W
Latitude : 43° 07' 12" N

**Les agriculteurs intéressés doivent déposer leur demande écrite
directement au Secrétariat de la Mairie d'Aramits
durant les heures d'ouverture
au plus tard le Lundi 13 Mai 2024**

*Parution sur Panneau Pocket
& Affichage Mairie
en date du 03/04/2024*